

Atelier Tremplin 2020/21
Mise au concours

La Ferme-Asile, centre artistique et culturel à Sion, met chaque année au concours une résidence artistique dédiée à un-e jeune artiste (arts visuels exclusivement) venant de terminer ses études (bachelor ou master) dans une école d'art de Suisse romande. Cet Atelier Tremplin est organisé en partenariat avec la Fondation Bea pour Jeunes Artistes qui finance le loyer et octroie à l'artiste une bourse de 1'500 CHF.

La résidence peut être attribuée à un-e artiste qui :

- a terminé ses études artistiques par l'obtention d'un diplôme (bachelor ou master) ;
- a moins de 30 ans au moment de la postulation ;
- peut travailler de manière régulière dans son atelier et participer aux activités de la Ferme-Asile.

Durée : du 1^{er} décembre 2020 au 30 septembre 2021. Non renouvelable.

Le mode de sélection est effectué par une commission composée des fondateurs de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes, d'un artiste membre de l'Association de la Ferme-Asile, de sa directrice, d'un-e représentant-e de l'EDHEA (Ecole de design et haute école d'art du Valais) et du délégué aux affaires culturelles de la Ville de Sion.

Pour participer au concours, le dossier doit réunir les documents suivants (en pdf) :

- un CV
- un portfolio
- une lettre de motivation.

Envoi par email uniquement à l'adresse suivante : info@ferme-asile.ch avec la mention « Atelier Tremplin ».

Délai d'envoi : 30 septembre 2020

Plus d'informations sur www.ferme-asile.ch/Home/Ateliers